

## RETARDEMENT DES MALADIES

Incantation	1 action simple
Composantes	V,G, F
Portée	contact
Zone/Cible	créature touchée
Durée	24h
JS	Vigueur pour annuler (inoffensif)
RM	oui (inoffensif)

La cible devient temporairement immunisée aux maladies. Aucune des maladies auxquelles elle a été exposée pendant la durée du sort ne l'affecte tant qu'il dure. Si la cible est déjà affectée par une maladie, le lanceur doit réussir un test de lanceur de sorts contre le DD de la maladie pour la suspendre le temps que dure le sort ; sinon, cette maladie affecte la cible normalement. Retardement des maladies ne soigne pas les dégâts qu'une maladie a déjà causés.